

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LAGARDE FIMARCON

Jeudi 26 juin 2008

Ouverture de la séance : 21h 10

Présents : G.Poirette, P.Serpinsky, D.Lascombes, C.Manabera , C.Rivière, S.Miélan, M.C.Rostoll, C.Tasso, H.Ulian, M.F.Vialard.

Absent : P.Bense.

Excusé : 1

Secrétaire de séance : M.F.Vialard.

Ordre du jour

- **Recensement des zones humides : Inventaire Départemental envoyé par le Conseil Général**

Seule l'Ouchie déborde tous les 2 ou 3 ans et cette zone fera l'objet du recensement .

- **Ratios Commune de Lagarde Fimarcon : une fiche de situation financière de la commune est émise chaque année par Mr le Percepteur.**

Ces ratios comptables permettent d'évaluer et situer la situation financière de la commune de LAGARDE FIMARCON par rapport aux communes de même catégorie démographique sur le plan départemental et régional.

- **Etude factures EDF relatives à la Salle des Fêtes :**

Etant donné le coût élevé de la facture d'électricité du 09 11 07 au 19 05 08 il a été décidé de demander un bilan énergétique et de voir avec l'électricien une utilisation optimum.

Pour l'éclairage public, un rendez vous a été fixé le mercredi 2 juillet, à 14h45. Madame le Maire, Pierre Serpinsky et Hervé Ulian seront présents.

De plus, Mr Ulian Hervé signale l'arrivée d'un nouveau responsable pour le Gers , Mr MOUSIS Didier, il s'occupera dorénavant de toutes les collectivités pour EDF .

- **Convention et Contrat de location pour la Salle des Fêtes :**

Ils seront établis pour répondre à la demande de location concernant les personnes de l'extérieur de la commune.

Prix de location :

- salle et cuisine (sans la vaisselle et tout ce qui est sous cadenas) : 150 euros. Caution : 1000 euros.
- L'ensemble (avec la vaisselle et tout ce qui est sous cadenas) : 250 euros. Caution : 2000 euros.

-

- **Questions diverses :**

- **descente du cimetière très dangereuse** : voir pour possibilité de faire une rampe antidérapante et de mettre une grille au niveau de l'entrée.
Demander un devis à des entreprises de maçonnerie.
- **stop de la côte de La Romieu** : à matérialiser (demander à la C.C.L.G) (VC 3)
- **miroir à placer** : Au stop du village face à la maison
Desbarrats à demander à la C.C.L.G (VC 3)
- **barrière du pont sur l'Ouchie** : à remettre en prévoyant passage des engins.

Séance levée à 10h45